



Formation de base ACO I

« Analyse Criminelle Opérationnelle, premier niveau »

organisée par l'ESC-Unil pour le concordat des polices de Romandie-Berne-Tessin (RBT)

Introduction

Le concept suisse d'intégration de l'analyse criminelle opérationnelle¹ (ACO) prévoit une formation en trois niveaux. La formation de base (premier niveau) dure cinq jours et doit être organisée par chaque concordat. Le deuxième niveau dure trois semaines, il est organisé par l'Institut Suisse de Police (ISP). Le troisième niveau est composé de formations spécialisées (conférence, congrès, cours spécifique, ...), il ne fait pas l'objet d'une formation standardisée.

Pour répondre aux besoins du concordat des polices RBT en matière de formation de base à l'analyse criminelle opérationnelle, l'Ecole des Sciences Criminelles de l'Université de Lausanne (ESC-Unil) organise cette formation dans ses locaux, en mettant à disposition son infrastructure et en assurant une partie de l'enseignement. Le restant de l'enseignement est assuré par des analystes criminels issus des polices RBT.

Description

La formation ACO I dure cinq jours (y compris l'examen), elle est organisée une fois par année ou selon les demandes. Le programme respecte les directives du Groupe de travail national ACO.

Objectifs de la formation

Les enquêteurs ACO I doivent être à même d'élaborer des visualisations et analyses simples (schémas relationnels, chronologiques et d'évènements) au sein de leur unité d'enquête. Ils doivent être capables de traiter et d'analyser des données de masse (données générales, CT, CTR, localisations, extractions, etc.). Ils soutiennent et informent leurs collègues enquêteurs dans la limite de leurs connaissances en analyse criminelle opérationnelle.

¹ avalisée par la CCPCS / CPJ en 2008

Le niveau I est acquis après avoir suivi un cours de base d'une semaine, dans lequel les fondements de l'analyse criminelle opérationnelle sont enseignés ainsi que l'utilisation pratique des outils tels qu'Analyst's Notebook, Excel, ainsi que divers outils d'exploration et d'analyse de données.

Le titre d'enquêteur ACO I est délivré après avoir réussi un examen harmonisé sur le plan suisse qui constitue une condition d'admission au cours de spécialiste (niveau II).

Contenu de la formation

- Introduction à la méthode de l'analyse criminelle opérationnelle
- Application et techniques d'analyse criminelle opérationnelle
- Processus du traitement de l'information
- Formes d'analyse
- Techniques d'intégration de données / normes de visualisation
- Traitement des données à l'aide de différents logiciels (Analyst's Notebook, Excel, ainsi que divers outils d'exploitation et d'analyse de données)

Groupe cible

Les personnes cibles sont des enquêteurs volontaires qui ont au moins 5 ans d'expérience policière et 2 ans d'expérience judiciaire. Ils doivent montrer des dispositions à la pensée analytique et être communicatifs. Ils doivent aussi être à l'aise avec l'informatique.

La formation est en principe limitée aux membres des polices RBT. Exceptionnellement, des participants externes présentant un profil compatible avec celui du groupe cible peuvent être acceptés sur demande motivée.

Informations pratiques

Lieu:

Le cours a lieu dans les locaux de l'Ecole des Sciences Criminelles, bâtiment Amphipôle de l'Université de Lausanne.

Infrastructure et matériel:

L'ESC-Unil met à disposition une salle équipée avec un nombre suffisant de PC dotés du logiciel Analyst's Notebook et des logiciels MS Office.

Chaque participant prendra du matériel de prise de notes.

Nombre de participants:

Le nombre de participant est limité en principe à 30 personnes. Si le nombre de personnes inscrites est insuffisant, l'ESC se réserve le droit d'annuler la formation. Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée du paiement et la priorité est donnée dans tous les cas aux membres des polices RBT.

Enseignement:

L'enseignement est assuré pour 2 jours par des collaborateurs de l'ESC et pour 3 jours par des collaborateurs (analystes criminels) des polices RBT.

Horaire:

Le cours débute le premier jour (lundi) à 9h30. Les autres jours, le cours débute à 8h15. Les cours se terminent à 17h00, à l'exception du dernier jour (15h45).

Examen et attestation :

Un examen clôture la semaine de formation. Le contenu de l'examen est défini par le GT national ACO et adapté aux spécificités régionales.

L'ESC-Unil remet une attestation de participation, avec la mention de réussite de l'examen.

Prix :

Membres des polices RBT : CHF 600.- par participant

Participants externes acceptés sur demande motivée : CHF 1'200.- par participant

A noter que les repas, les pauses et le logement ne sont pas compris dans ce tarif. Le cours doit être payé lors de l'inscription.

